



CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS

Bulletin de participation

VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

GHU Paris - Amphithéâtre Morel - 1 rue Cabanis - PARIS 75014

(Anciennement dénommé Hôpital Ste Anne)

Métro Glacière, arrivée rue Cabanis ; prendre l'allée Paul Verlaine dans l'établissement

« Vers de nouvelles relations acheteur-entreprise... »

COLLECTIVITE/SOCIETE/ETABLISSEMENT PUBLIC :	<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Melle <input type="radio"/> M.
NOM :	PRENOM :
FONCTION :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
COURRIEL :	

Je, soussigné(e), souscris une demande de participation à la conférence annuelle des acheteurs publics du vendredi 3 décembre 2021 à Paris – Repas au self du FIAP inclus et attestation de présence.

- Collectivité adhérente à l'association : 250 €
- Collectivité non adhérente à l'association : 500 €
- Partenaires : 350 €
- Personnes privées : 500 €

A	Le
Signature	<i>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez contacter le secrétariat au 07.67.97.11.32</i>

Une facture vous sera adressée par courriel dès réception de votre bulletin d'inscription. Conformément à l'arrêté du 6 juin 2016 fixant la liste des dépenses dont le paiement peut intervenir avant le service fait, l'AAP vous conseille de procéder au règlement de votre participation dès votre inscription, s'agissant des droits d'inscription à des colloques, formations et événements assimilés.

Dématérialisation totale : à renvoyer par courriel à contact@aapasso.fr

Les données suivantes sont recueillies avec votre accord : nom, prénom, fonction, adresse postale, adresse mail, téléphone.
Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et en fonction des autorisations données par l'adhérent ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.
Responsable du traitement et destinataire des données : Olivier SELOSSE, trésorier, a accès à vos données dans le cadre de ses missions. Les membres du bureau et, le cas échéant, le membre du conseil d'administration gestionnaire du site, ont accès à la liste des adhérents.
Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de Olivier SELOSSE, tresoaap@gmail.com.
Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à trois ans après la fin de votre adhésion.
Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'AAP s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au règlement européen précité. Pour plus de précisions sur l'exercice de vos droits, consultez notre politique de confidentialité sur le site de l'AAP www.aapasso.fr.